



Fédération suisse d'élevage du cheval de la race
des Franches-Montagnes
Schweizerischer Freibergzuchtverband
Federazione Svizzera d'allevamento
di razza Franches-Montagnes

Communiqué

Agir avant qu'il ne soit trop tard !

La FSFM s'est associée à une démarche initiée par les organisations agricoles et le canton du Jura qui a abouti à une rencontre avec le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann lors du Marché-Concours national de Saignelégier 2012. La délégation a eu la possibilité d'exposer la situation actuelle de l'élevage des chevaux de la race des Franches-Montagnes ; elle a surtout insisté sur l'urgence d'agir pour freiner la diminution constante des effectifs de juments d'élevage enregistrée depuis près de vingt ans. Les quatre revendications qui ont été adressées au Conseiller fédéral sont les suivantes :

- 1. Augmenter la contribution pour la préservation de la race des Franches-Montagnes.**
 - Augmentation de la contribution de Fr. 400.- par jument suitée, soit une augmentation de Fr. 900'000.- par année des montants alloués actuellement. (2'210 juments en 2011).
- 2. Attribuer une partie des contingents d'importation de chevaux sur pied en fonction des prestations fournies en faveur de la production indigène. (A l'instar de ce que réclament les représentants de la filière carnée).**
 - 50% des contingents d'importations seraient attribués aux commerçants qui achètent des chevaux suisses, les autres 50% continueraient d'être attribués sous une autre forme. Cette mesure serait judicieuse et peu coûteuse pour la Confédération.
- 3. Octroyer des moyens pour la promotion des chevaux suisses sur le marché intérieur (races franches-montagnes et demi-sang).**
 - 1 million de francs par année pendant 6 ans devrait être attribué afin d'améliorer les parts de marché des chevaux de loisirs couverts par la vente de chevaux suisses.
- 4. Stopper l'introduction de nouvelles contraintes pour les éleveurs de chevaux.**
 - Eviter d'introduire de nouvelles exigences en matière de protection, de trafic, de détention, d'identification, etc. des animaux à l'avenir car de telles mesures contribuent à la régression des effectifs de l'élevage suisse.

La FSFM va suivre l'évolution de ces requêtes de très près et agir par tous les moyens dont elle dispose pour qu'elles aboutissent.

Avenches, le 15 août 2012

Contacts – renseignements:

Président de la FSFM, Bernard Beuret, tél. 032 / 438 82 48 ou 079 / 390 04 62

Gérant de la FSFM, Stéphane Klopfenstein, tél: 026 / 676 63 43 ou 076 / 583 70 33, e-mail: s.klopfenstein@fm-ch.ch